

District Saône et Loire de Football



Siège social :

57 rue Jean BOUVERI - BP136 - 71300 MONTCEAU LES MINES

Tél. : 03.85.67.90.90

Établissement :

15 rue Louis Aragon – 71100 SAINT REMY

Tél. : 03.85.93.07.24

COMMISSION COMPETITIONS

PV n° 3 du 2 août 2018

Réunion téléphonique:

MM GIVERNET, MATHEY, MOSCATO

Assiste : Mme MELICQUE

Courriers entrants

Club ST VINCENT BRAGNY, courriel du 29/07/2018 : pris note. Suite au repêchage de la JS MACONNAISE en R3 le règlement secteur Pays Saônois ne prévoit plus que 4 descentes de ce fait BANTANGES est maintenu en D2.

Club TORCY ASJT, courriel du 28/07/2018 : pris note. Avis défavorable. Changement de groupe uniquement en D3.

Club LE BREUIL, courriel du 28/07/2018 : pris note. Avis défavorable. Changement de groupe uniquement en D3.

Club LUX, courriel du 31/07/2018 : pris note du retrait d'engagement de leur équipe 3.

Le Président
André GIVERNET

Le secrétaire
Franck MOSCATO

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues aux articles 188 et 190 Règlements Généraux de la F.F.F.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions prononcées.